

Avis d'attribution provisoire

Conformément à l' article № 65 du décret présidentiel № 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de l'éducation de la wilaya de Batna porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la :

Appel d'offres ouverts exigence de capacité minimale № 07/D.E./2025

Après l'évaluation des offres, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres a décidé de proposer au maitre de l'ouvrage d'attribuer les lots de L'opérations comme suit :

Intitulé du de l'opération	Lot N°	Intitulé du lot	Nom de l'entreprise attributaire	Note Technique	Total en T.T.C de l'offre avant correction(DA)	Total en T.T.C de l'offre après correction(DA)	Délai de Livraison	Observation
Equipement d'un collège type 6/300 R à Ain Foulis	1	Equipement Scolaire	METARFI Sofiane	62,76 /70	7 423 862,60	7 423 862,60	(21) Jours	Moin disant
	2	Equipement Bureautique	KEBBAS Hakim	53 /70	2 884 560,00	2 884 560,00	(10) Jours	Qualifier Unique
	3	Equipement Informatique	MEGORA Taki Eddine	57 /70	3 295 110,00	3 295 110,00	une journée	Qualifier Unique
	4	Equipement en Extincteurs	MEGORA Taki Eddine	22,50 /30	216 937,00	216 937,00	une journée	Offre Unique
	5	Equipement Téléphone et équipement sonorisation	MEGORA Taki Eddine	22,50 /30	892 500,00	892 500,00	une journée	Offre Unique
	6	Equipement de la demi pension	S.A.R.L R.A.M.I	66,50 /70	6 628 728,40	6 628 728,40	une journée	Qualifier Unique

- Conformément à l'article **56** de la loi N° 23-12 du **05/08/2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics
- Conformément à l'article **82** du décret présidentiel N° **15-247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public;Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service du maitre de l'ouvrage dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la parution du présent avis.

- Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par la commission d'évaluation des offres, peut introduire un recours, ce dernier doit être formulé dans un délai de 10 jours à compter du premier jour de la parution du présent avis d'attribution provisoire de la convention auprès de la commission des marchés de la wilaya de Batna..